

## Contrat de Ville - Volet Emploi/insertion - Subventions aux associations

**M. l'Adjoint FUSTER, Rapporteur :** Le Volet emploi-insertion constitue l'un des trois volets du Contrat de Ville. Sa programmation a été réfléchie avec les deux autres volets sur la base de sollicitations provenant des associations investies dans ce domaine.

La programmation 2004 tient compte de principes établis lors de la signature du Contrat de Ville entre l'État et la Ville de Besançon.

Cette délibération s'inscrit en déclinaison de la délibération générale du Contrat de Ville présentée au cours de la même séance du Conseil Municipal.

Elle sera complétée prochainement par une délibération concernant l'attribution de subventions aux Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAÉ). L'affectation de ces subventions obéit à des critères fixés en accord avec la Ville et les SIAÉ et ce travail de concertation demande un délai supplémentaire.

La présente délibération concerne l'affectation d'un premier volet de subventions d'un montant de 140 038 €, plus le reversement d'une subvention d'État de 7 000 € à l'Association du PLIE.

La prochaine délibération concernera le deuxième volet (SIAÉ) d'un montant de 145 372 €.

### Tableau de programmation annuel (sauf SIAÉ)

Organismes	Intitulé de l'action	Montant de la subvention	Prélevée aux chapitres suivants
Amis d'Agir contre le Chômage	Atelier d'accompagnement	2 950 €	65.90.6574 CS 30200
La roue de secours	Aide à la mobilité	7 000 €	65.90.6574 CS 30200
La roue de secours	Achats cyclomoteurs	3 873 €	65.90.6574 CS 30200
MEDEF	Parrainage	6 548 €	65.90.6574 CS 30200
Régie des Quartiers	Amélioration du cadre de vie	63 451 €	65.90.6574.2802 CS 30200
Comité de quartier Rosement Saint-Ferjeux	Chantiers d'insertion	2 330 €	65.90.6574 CS 30200
Mission Locale/Espace Jeunes	Correspondants Emploi Formation	34 042 €	65.90.6574.2801 CS 30200
Mission Locale/Espace Jeunes	Parrainage	6 098 €	65.90.6574 CS 30200
MJC Clairs-Soleils	Cellule anti-discrimination	2 000 €	65.90.6574 CS 30200
CIDF	Insertion femmes isolées	1 846 €	65.90.6574 CS 30200
Ville de Besançon	Équipe emploi Insertion /PLIE	9 900 €	65.90.6574 CS 30200
TOTAL		140 038 €	65.90.6574 CS 30200

Ville de Besançon	Équipe emploi Insertion /PLIE Reversement d'une subvention de l'État	7 000 €
-------------------	---	---------

Après avis favorable unanime de la Commission Développement Local, il est proposé au Conseil Municipal d'allouer les subventions selon le tableau ci-dessus par prélèvement sur les comptes 65.523.6574, 65.90.6574.2802, 65.90.6574, 65.90.6574.2801 du service 30200 pour un montant total de 140 038 €, d'autoriser la signature des conventions nécessaires et d'autoriser le reversement à l'Association du PLIE de la subvention de l'État de 7 000 € qui serait encaissée par décision modificative au budget de l'exercice courant après notification, en recettes au chapitre 74.90.74718 CS 30200 et réaffectée en dépenses au chapitre 65.90.6574 CS 30200.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

M. BAUD, M. CYPRIANI, M. MONNEUR, Mme MENETRIER, Mme DUFAY, Mme MOZER, Mme GEIGER, Mme BALLOT, M. FUSTER et M. LAMBERT n'ont pas pris part au vote.

*Récépissé préfectoral du 7 avril 2004*